Pascal QUIDU, GSPM - EHESS.

« Les deux âges de la critique de la Bourse. » Rupture et continuité dans les discours de dénonciation de la finance de marché.

« Il est temps que le fouet du moraliste cingle la face ignoble des boursiers, afin qu'on puisse les reconnaître aux sillons du coup de lanière et les montrer du doigt à la génération qui nous suit, il est temps qu'on arrête cette odieuse complicité du journalisme, toujours prêt à offrir sa quatrième page aux agioteurs pour y étaler la glu de leurs promesses mensongères, pour y dresser leurs pièges audacieux. »

Eugène de Mirecourt, La Bourse, ses abus, ses mystères, « chez l'auteur », 1858, p.24

Il est courant d'évoquer ATTAC à la manière d'un syntagme figé pour désigner la lutte contre la mondialisation sous toutes ses formes. Cette démultiplication des terrains d'opération de l'association a peut-être conduit à faire oublier l'objet premier de ses dénonciations : le développement de la finance de marché, les conséquences sociales et humaines de l'exacerbation des flux financiers et la ligature des politiques économiques qui en résulte. La création d'ATTAC a eu lieu, en 1998, période de grande turbulence financière, de remise en cause sévère des principes régissant un système financier désormais libéralisé et d'interrogations quant aux possibilités des institutions internationales d'en assurer la régulation. Dans un tel contexte, la proposition emblématique de mise en œuvre de la taxe dite Tobin portant sur les transactions de devises fut présentée comme le moyen privilégié de lutter contre cette « tyrannie des marchés financiers ». Cette action doit être rattachée à ce que nous appelons la critique de la finance de marché, ensemble des dénonciations portant sur le mode de fonctionnement ou les finalités des marchés financiers1.

Même si elle y prend source, ce que l'on appellera la critique de la finance de marché se distingue de la défiance millénaire à l'égard de l'argent, celle du veau d'or biblique ou de l'argent platonicien, ce moyen devenu fin qui corrompt ceux qui l'amoncèlent, celle de la chrématistique vouée par Aristote aux gémonies, celle qui conduit Thomas More, en lecteur de Platon, à bannir l'or et l'argent de sa cité harmonieuse.

Elle se distingue, bien que s'en rapprochant, de la critique du commerce de l'argent, celle de l'usure, illustrée par ce condensé de morale aristotélicienne que connaissent tous les étudiants de sciences économiques : "l'argent ne fait pas de petit", qui via le thomisme a imprégné la doctrine économique chrétienne.

Le projet est bien de tenter de définir la critique de la finance de marché comme un objet d'étude autonome dont la période contemporaine représenterait un épisode majeur. Bien qu'on doive voir dans le dix-huitième siècle son point de départ, cette critique de la Bourse n'apparaît sous une forme autonome et relativement systématique qu'à partir du début de la seconde moitié du dix-neuvième siècle, alors que les marchés financiers connaissent un développement sans pareil, cherchant à toucher un public de plus en plus large. Si les thèmes abordés lors de ce premier âge de la critique se prolongent jusqu'à nous, les mutations institutionnelles et technologiques qui affectent l'industrie financière depuis une vingtaine d'années induisent, d'une part, une réactivation des catégories critiques en partie mises en sommeil par une trentaine d'années de ralentissement de l'activité boursière, et d'autre part une reformulation, destinée à coller à la nouveauté des dispositifs dénoncés. Confrontée à l'internationalisation et à la complexification des flux de capitaux, aux conséquences économiques et sociales de l'exacerbation de ces flux et à la ligature des politiques économiques qui en résulte, la critique a donc dû changer de point d'appui... C'est sur un tel changement et sur sa signification que nous nous pencherons.

différend portant soit "sur la nature même du bien commun", soit sur la "pureté des épreuves" qui en régissent l'accès.

¹ Dans les termes des économies de la grandeur de Boltanski et Thévenot (1991, p.276), il s'agit d'un

Le premier âge de la critique de la finance de marché.

L'objet et le contexte

Le développement des marchés financiers au XVIIIème et XIXème siècles stimule une réaction de défiance, réaction renforcée par les secousses qui, régulièrement, ébranlent leur sérénité, et dont on trouve les traces dans de nombreuses publications dénonçant le fonctionnement de la Bourse et des spéculateurs. Une généalogie complète de la dénonciation de la spéculation, nous conduirait à évoquer les mémoires du Comte de St Simon ou les Lettres Persanes de Montesquieu, publiées dans le contexte de la banqueroute de Law, dans les années vingt du XVIIIème siècle , ou quelques décennies plus tard, lors de la révolution, la condamnation des accapareurs ou de la spéculation sur les assignats. Si certains thèmes sont déjà là, si lors de ces épisodes se forment de véritables *topos* de la critique boursière, le marché financier n'est pas encore à proprement parler institutionnalisé et ne peut déclencher de dénonciation, elle aussi, véritablement institutionnalisée.

Force est de reconnaître qu'il faut attendre, en France du moins, la seconde moitié du XIXème siècle, pour que l'expression de cette critique boursière ne se cristallise, en particulier dans deux lieux qui lui servent d'arène : d'abord dans la presse, ensuite dans la littérature. La presse ne semble pas le meilleur matériau pour la faire apparaître. Il semble préférable d'opter pour des textes subissant moins la contrainte de l'urgence éditoriale et donnant plus aisément lieu à une sédimentation des positions idéologiques, mêmes si ces dernières sont plus difficiles à extraire dans des écrits à la forme très métaphorique et donc moins essayistique².

Deux facteurs ont déterminé notre choix de périodisation. D'une part des facteurs économiques : le véritable démarrage du financement boursier a lieu, en particulier sous l'impulsion du développement du chemin de fer, dans la première moitié des années quarante, la première crise financière ayant lieu en France, en 1847. Le Second Empire et les débuts de la Troisième République affermiront l'impulsion.

D'autre part des facteurs simplement éditoriaux ; les publications sur le thème boursier deviennent très en vogue. Le nombre de ces auteurs et leur relative notoriété indique bien l'engouement de l'époque pour le thème. Ils occupent souvent (pour les romanciers ou les auteurs de théâtre) ce que Pierre Bourdieu considérerait dans son analyse du champ littéraire du dernier quart du XIXème siècle (Bourdieu, 1992) comme de la littérature bourgeoise, littérature à succès, pompier et grand public, faisant ses choux gras d'un réalisme quelquefois dramatique, quelquefois satirique. Le plus connu de ces auteurs étant certainement François Ponsard, auteur phare de l'art officiel du Second Empire. Les maisons d'édition (Garnier Frères, Michel Levy) ou les lieux de représentation (l'Odéon, le Gymnase,...) reflètent par leur prestige une certaine notabilité des auteurs. Plus proche des avant-gardes, il faut rappeler que des écrivains aussi importants que Dumas-fils, Vallès, Feydeau, Maupassant ou Zola se sont essayés à cet exercice de littérature boursière. A côté des littérateurs on trouve des pamphlétaires, soit d'occasion (Oscar de Vallée est magistrat), soit professionnels (Eugène de Mirecourt est connu pour ses attaques contre Dumas fils qu'il accusa de ne pas écrire lui-même ses œuvres), dans tous les cas des pamphlétaires moralistes (De Vallée, Mirecourt, Festeau, Barandeguy-Dupont) se référant explicitement à la morale chrétienne ou au nationalisme le plus fervent.

C'est au cours de ce premier âge que se cisèle l'objet même de la critique de la Bourse, objet qui voyagera jusqu'à nous sans pratiquement changer.

Il y a d'abord ce qui apparaît sous le reproche de la spéculation, et de l'agiotage, c'est-àdire ce jeu d'argent ne prétendant rechercher que les plus-values. Un tel reproche se porte

² Si dans ce matériau nous avons privilégié la littérature d'humeur, plus exactement la littérature pamphlétaire, au sens que donne Marc Angenot (1982) à ce terme, nous n'avons pas exclu des écrits à prétention poétique ou prenant la forme de pièces de théâtre, l'objectif étant bien de faire apparaître des figures stables dans la critique, figures qui voyagent bien d'un registre littéraire à l'autre.

en fait sur les nouvelles pratiques financières3, telles que les opérations à découvert et à terme permettant par exemple de spéculer à la baisse, opérations qui suscitent l'émoi le plus vif tant elles semblent contre-nature. Il s'agira d'attaquer ces « innovations financières » en dénonçant la nature de ce gain et en pointant du doigt la nuisance de la spéculation en particulier ses conséquences, économiques, sociales ou morales.

Il y a ensuite la mise en exerque de ce qu'on pourrait appeler la massification de l'activité boursière. Tant que l'activité spéculative est confidentielle, confinée à quelques initiés, le jeu boursier ne menace que ceux qui s'y adonnent. S'il se diffuse au point de devenir populaire, il y a là un risque autrement plus dangereux. On retrouvera ces deux thèmes dans les expressions actuelles de la critique boursière.

Une critique fondée sur la cité domestique

Au-delà de l'objet de la critique, il est intéressant de se pencher sur le point de vue mis en œuvre, autrement dit sur l'orientation thématique et idéologique de la dénonciation. On peut ainsi montrer⁴ que l'ensemble de cette littérature boursière s'appuie sur une topique relativement stable, qui constitue la véritable singularité du premier âge de la critique. Invoquant la tradition et l'histoire, la religion ou la vertu, la famille ou la patrie, cette critique prend appui sur ce que, dans la terminologie des économies de la grandeur, on qualifierait de « cité domestique » (L. Boltanski et L. Thévenot, 1991, P. 116-126). Parmi les différentes grammaires de justification qui sont modélisées dans l'ouvrage de Boltanski et Thévenot, la cité domestique pose l'importance des liens de dépendance et des hiérarchies de personnes. La maison, la famille, la communauté villageoise sont autant de corps dont « la personne individuelle ne peut (...) être dissociée » (Boltanski et Thévenot, 1991, p.116).

Cette subordination à la totalité, ce règne du holisme, constituent, nous allons le voir rapidement, le principal point d'appui de la critique boursière, telle qu'elle s'exprime dans cette littérature. Elle décline en effet, le rejet de l'individualisme ou de l'égoïsme (celui ou celle du spéculateur) sous des thèmes variés afin de cerner la menace qui pèse sur le « monde domestique ».

La Bourse, un lieu où se dénaturent les liens entre les hommes

Les relations y sont fondées sur la duperie, le mensonge, la trahison, cette dernière, constituant une faute particulièrement grave dans la cité domestique qui renvoie immédiatement à l'état de petit. On le perçoit avec plus de netteté lorsqu'on s'intéresse à celui qui est au centre de l'accusation, l'agioteur, le spéculateur, agent de change, courtier ou coulissier. Au-delà des images animales qui servent à le désigner (un serpent, un loup, un chacal, un charognard ou un rongeur), il est celui qui abuse les faibles, les petits (les agneaux, les pigeons). Il est un homme du mystère, du secret, un homme de la coulisse, un homme du chuchotement, aux aguets, qui inspire méfiance mais aussi attrait⁵. Car en effet, comment pénétrer ce monde sans quide ? Comment ne pas établir avec lui une relation, même profondément asymétrique ? Pourtant une fois l'épreuve passée, se révèle sa vraie nature : celle d'un étranger, d'un juif, d'un apatride, donc potentiellement d'un traître à la patrie6.

³ En fait, pas si nouvelle que cela puisque l'on sait que la plupart de ces techniques sont élaborées dès la fin du XVIIIe siècle.

⁴ Les éléments qui suivent doivent énormément aux remarques d'Eve Chiapello.

⁵ On peut citer en exemple un des financiers mis en scène dans *La Bourse* de François Ponsard, Simonnet, présenté ainsi avant d'être courtisé par un Duc qui tente de s'attirer ses faveurs financières

[«] C'est monsieur Simonnet, un très-gros financier.

Vois quelle dignité dans son salut princier,

Comme tous les propos se taisent quand il entre,

De quel groupe attentif il occupe le centre,

Comme de ses discours on paraît rejoui,

Et comme on veut montrer qu'on est connu de lui. » (Acte I, scène 4, p. 280)

⁶ Parmi d'autres références, on consultera La Bourse ou les emprunts étrangers (Durant, 1868), comme illustration mi essayiste, mi littéraire de la dénonciation du cosmopolitisme du capital.

Le jeu boursier comme mise en cause d'un ordre du monde

Nos littérateurs mettent principalement en scène des personnages de la petite bourgeoisie pour lesquels les « marchés d'argent » exercent un attrait que l'on peut considérer comme paradoxal, quand on connaît l'idéologie économique à laquelle ils se rattachent⁷. Le qualificatif de petite bourgeoisie, avec tout ce qu'il a de flou, convient à ces petits porteurs, ces rentiers (au sens boursier du terme, c'est-à-dire d'acheteurs de rente d'Etat qui est, à cette époque du capitalisme actionnarial, le produit phare de la popularisation de la Bourse). Souvent tourné en dérision, le « gogo », comme on va peu à peu l'appeler⁸, devient une figure de la tentation boursière. Le scénario qui le met en scène varie peu d'une œuvre à l'autre : celui qui a pensé un instant, en se laissant séduire par les sirènes de la Bourse, s'enrichir sans effort est, le plus souvent, conduit à la ruine. La ruine et ses conséquences sont vigoureusement exploitées par les auteurs de théâtre ou les romanciers, dans des extrémités triviales⁹, voire macabres. La dépossession de ces petits-bourgeois prend d'abord le caractère tragique d'une menace des conditions même de leur reproduction sociale¹⁰. Le thème de la dot est ainsi particulièrement fréquent dans les œuvres étudiées. Tantôt c'est une fille qu'on ne mariera plus, tantôt un jeune marié qui apprend dans les coulisses de la Bourse que les actions dont il a bénéficié en guise de dot sont d'une société évanouie depuis lors dans la nature...

Les littérateurs que nous rencontrons dans ce corpus ne donnent que rarement de précisions techniques sur le monde qu'ils dénoncent¹¹. Ils en sont extérieurs et saisissent mal les mécanismes boursiers. Le plus tentant est, dès lors, d'en parler comme d'un jeu : la Bourse est un tripot, un tapis vert, une salle de casino. La fortune qu'elle procure, sans travail donc illégitime, risquée donc déraisonnable et contre-productive, on le comprend vite, ne constitue pas le sujet de prédilection de nos auteurs, loin s'en faut. Dans cette littérature, ce jeu menace un ordre social et un ordre moral, rongeant les fondements traditionnels de la richesse patrimoniale, et par extension les attributs de la perpétuation de la petite bourgeoisie. La terre, la propriété immobilière et son allié le travail déclineraient du fait de l'attraction exercée par le gain spéculatif.

« Ah! Oui, le capital, à nos champs infidèle, S'envole vers la Bourse, où la prime l'appelle »¹²

_

⁷ On peut, il me semble, rattacher cette idéologie économique au premier esprit du capitalisme (Boltanski, Chiapello, 1999), en particulier sa « combinaison originale » entre des « dispositions économiques novatrices (avarice, esprit d'épargne, [...] développement des capacités à la comptabilité, au calcul, à la prévision) » et « des dispositions domestiques traditionnelles : l'importance accordée à la famille, à la lignée, au patrimoine, à la chasteté (...) » (p54-55).

⁸ Il semble que ce soit Frédéric Lemaître, auteur important du théâtre romantique des années trente qui fut le premier à utiliser le terme dans *l'auberge des Adrets*, 1834.

⁹ La Bourse au village, pièce de Clairville de 1856, conduit la volonté de dérision dans des retranchements quasi burlesques. La scène se déroule dans un petit village au sein duquel l'harmonie est bientôt rompue à cause d'une bourse aux légumes où des paysans fiévreux spéculent sur le navet ou la carotte. La frénésie est telle que les témoins d'un mariage et le père de la mariée en oublient la cérémonie... Il s'en faut de peu pour que l'instigateur de tout cela ne « chipe » la promise. On découvre en fin de compte le manipulateur et les conséquences désastreuses de cet agiotage rural, qui ne diffère qu'en degré de celui mené à Paris par les grands financiers.

¹⁰ On retrouve dans *L'argent* de Zola l'ensemble de cette topique. Ainsi les Maugendre, petits artisans retraités au patrimoine accumulé parcimonieusement tout au long d'une dure vie de labeur, rejettent la Bourse (avant d'y céder) au nom du lien indéfectible entre richesse et travail. Le cas de la famille Beauvilliers, toujours évoqué par Zola est particulièrement révélateur du cataclysme qui suit la ruine boursière : Madame de Beauvilliers, en témoignage idéal-typique de l'aristocratie en déclin dont la fortune terrienne a été « mangée » (pour parler naturaliste!) par un mari prodigue, se laisse séduire par la vaste banque catholique qu'a lancé Saccard et y investit à perte les quelques biens immobiliers qu'elle préservait pour le mariage de sa fille.

¹¹ Hormis Proudhon (son manuel est un véritable manuel, richement documenté) et Zola (naturalisme oblige).

¹² Ponsard, La Bourse, 1856.

« de même qu'ils abandonnent [les paysans], plus que jamais, nos campagnes pour les plaisirs supposés des villes, de même ils trouvent que des actions et des obligations n'exigent pas l'assiduité ni le rude labeur des champs. »13

Malgré la nature problématique de l'enrichissement spéculatif, la description de la Bourse comme jeu conduit tacitement à reconnaître la possibilité du gain. Il est, sur ce point, intéressant de noter par quel procédé on parvient à en faire un épouvantail, comme lorsque, par exemple, de cocasses valets enrichis, refusant dès lors de servir, donnent leur démission et suscitent tout l'intérêt de leur ancien maître, au point de devenir parfois leur gendre... On voit ainsi tout un peuple de domestiques, laquais, cuisinières, concierges, s'affranchir soudainement de leur condition, une fois fortune faite à la Bourse. Celle-ci, en arrachant ceux qui s'y adonnent à leurs anciennes dépendances, procède, en fin de compte, à une sorte de chari-vari où les premiers peuvent vite se retrouver les derniers.

Mais attention, la machine ne constitue pas pour autant un monde social à l'envers offrant la possibilité d'une égalisation des conditions économiques. Ce serait oublier le fait que le jeu boursier fonctionne, dans cet univers littéraire, sur le mode du balancier, infligeant ses revers sans distinction, les gagnants d'hier se retrouvant bien vite perdants.

> « D'un gueux que l'agio fit monter au pinacle Sous ses traits de maraud présente le spectacle, Un crésus, dont jadis il brossa les habits, Est peut-être accablé par des revers subits ; Peut-être, en étouffant un râle, De ce toit de malheur il s'enfuit morne et pâle, Et va du pont des Arts franchir le parapet Ou se briser le front d'un coup de pistolet... » 14

Le premier âge de la critique, appuyé sur la cité domestique, condamne le risque et l'immoralité de la spéculation boursière. En tant que critique externe et radicale, proposant, face à l'épreuve dénoncée, de la « supprimer et éventuellement de la remplacer » (Boltanski et Chiapello, p.77), elle va conduire le monde de la finance à renforcer ses justifications. Dès lors, comme pour répondre à la critique du jeu boursier, à son immoralité et à sa dimension purement aléatoire, on sait que se développera une « science de la Bourse » à partir des travaux fondateurs de Jules Regnault, science accordant une place considérable à la normalisation et à la moralisation de l'aléa comme l'a montré le travail de Franck Jovanovic¹⁵. Le travail de ce dernier souligne en quoi, avant le dernier quart du XIXème siècle, la science économique ne s'intéresse pas aux marchés financiers. Ce ne sera plus le cas après, tant sur le plan des justifications de l'activité boursière que sur le plan de la critique comme nous le verrons maintenant.

Le second âge de la critique de la Bourse, Une critique experte à partir de la cité civique

Sans prétendre que la critique disparaît au cours de la première moitié du vingtième siècle, il faut reconnaître qu'elle perd indéniablement en intensité. Même lors de la crise des années 30, on ne trouve pas de pareille focalisation sur la spéculation et ses effets. Il va sans dire

¹³ Oscar De Vallée, Les manieurs d'argent, Préface, p.XIV-XV

¹⁴ Henri Dehault, *Une visite à la Bourse*, Garnier frères, Paris, 1852, p.18

¹⁵ Le travail de Franck Jovanovic (2001) confirme pleinement cette hypothèse, établit clairement le rôle du contexte social et politique dans l'émergence de ces théories qui cherchent explicitement à montrer que la bonne spéculation est juste et équitable. Toujours selon Jovanovic, le choix de l'hypothèse en vertu de laquelle les fluctuations boursières répondraient au principe d'une marche aléatoire calquée sur une loi Normale¹⁵ répondrait d'abord à une exigence qu'il qualifie d'éthique, autrement dit permettrait de moraliser la Bourse. Comment ? Regnault emprunte à Quételet sa théorie de « l'homme moyen » ainsi que son association entre moyenne et morale. Tout phénomène moyen est juste. Il en va ainsi de la Bourse et de ses fluctuations. Une loi immuable, transcendant les actes des spéculateurs isolés conduit les variations des cours vers la moyenne. Tenter d'aller contre, c'est s'exposer au risque de ruine, s'y soumettre, c'est s'assurer le succès.

qu'au cours des années qui suivent la seconde guerre mondiale, le ralentissement de l'activité boursière conduit à poursuivre et approfondir le sommeil des critiques¹⁶. Il faut donc attendre près d'un siècle pour que ne s'affirme de nouveau, et de manière tout aussi virulente, une véritable dénonciation de la finance de marché, réhabilitant l'idée même d'une critique, tout en en renouvelant les catégories. Sur ce dernier point, il est facile de comprendre la nécessité d'adapter les registres à un monde qui, à partir des années 80, va connaître un véritable « big bang », mutations annonçant et orchestrant la mondialisation économique.

Nouveau mode d'existence de la critique et conditions d'accès à l'arène des débats

Un contexte favorable à la réactivation de la critique

Pour qu'apparaissent, de nouveau, les éléments d'une dénonciation organisée de la finance de marché, il a fallu que se trouvent réunis un certain nombre d'éléments.

Au tournant des années Soixante-dix, les critiques libérales à l'encontre du système financier français se multiplient, arquant du fait que l'Etat ne peut se substituer au marché en matière financière : seul ce dernier peut, en favorisant la concurrence entre les institutions, permettre l'allocation optimale des capitaux. S'ajoutent à cela des contraintes liées à la dette publique que les gouvernements choisiront de plus en plus de financer par le biais du marché obligataire, ce qui ne manquera pas de nourrir la croissance des marchés financiers (Ducreux, 1996, p.54-55).

L'institutionnalisation de l'économie de marché financier française¹⁷ témoigne de la volonté de respecter le principe libéral d'autorégulation du marché et son corollaire le rejet d'un interventionnisme étatique, jugé en la matière non-optimal. Elle témoigne également du désir d'insérer la place financière française dans le concert international (impliqué par la mondialisation du capital).

S'ajoutent à cela les modifications profondes des comportements de financement des entreprises, le développement d'une véritable industrie financière trans-frontière qui conduisent à faire émerger d'un nouveau mode de régulation du capitalisme au sein duquel les marchés financiers jouent un rôle central.

L'institutionnalisation d'un marché international des capitaux, marché au fondement d'un capitalisme que certains désignent comme « actionnarial » semble constituer la forme la plus aboutie de la mondialisation de l'économie de marché, en particulier parce que toutes les entraves matérielles ou politiques y ont quasiment disparu permettant ainsi une mobilité à l'échelle planétaire, faisant ainsi du marché financier international un parangon de la concurrence pure et parfaite.

Le revers de la médaille se trouve dans l'instabilité chronique des marchés dont les épisodes (crise des pays émergents du sud-est asiatique en 1997, boom spéculatif de la e-économie, le e-krach de 2000, sans parler des faillites frauduleuses ou des accusations de malversation qui ont entaché la réputation de nombreuses firmes ces deux dernières années) vont devenir des références obligées de la critique. Le coût économique et social d'une telle instabilité ne manque pas d'être évoqué lorsqu'il s'agit d'apprécier les effets de la dynamique de mondialisation du capitalisme. Il s'agit là, bien entendu, du principal motif de la dénonciation.

Ajoutons que la construction d'un marché mondial des capitaux s'est déroulée selon certaines modalités présentant des similitudes frappantes avec la seconde moitié du XIXème siècle. C'est ce que remarque Susan Berger (2003) lorsqu'elle analyse ce qu'elle appelle la

¹⁶ Ce qui ne signifie pas que la critique a disparu. Simplement nous faisons l'hypothèse, qui pourra être réfutée ultérieurement, qu'on n'assiste pas à de renouvellement profond de ses topiques.

¹⁷ Les lois Monory de 1978 instituant les premiers produits d'épargne collectifs (FCP et SICAV), la création de divers compartiments de marché : monétaires (en 1985), à terme (MATIF en 1986) et d'options (MONEP en 1987) et enfin la loi de modernisation financière de 1991 indiguent clairement une dynamique oeuvrant au façonnement de la place financière parisienne, se devant d'être unifiée, complète et donc attractive pour les acteurs.

« première mondialisation », période comprise entre 1870 et 1914, marquée par des « flux croissants de capitaux, de biens et de personnes » (p.17). Autre point commun, le puissant effort de séduction qui est exercé auprès des particuliers¹⁸ pour les amener à participer au développement boursier, avec en corollaire, l'expression d'une dénonciation des dangers de la spéculation et de la massification boursière.

Mode d'existence de la critique

Les conditions ont donc été réunies pour que se définisse un second âge de la critique de la Bourse dont il faut à présent préciser le mode d'existence en identifiant qui critique, à partir de quelle position et par quel procédé.

Si la forme littéraire et pamphlétaire de la critique boursière n'a pas complètement disparue¹⁹, elle n'en est plus la forme la plus marquante. Cet « exorcisme moral, sous apparence littéraire » (Bellet, 1983, p.63) a laissé la place à deux formes dominantes.

D'une part une critique interne, à « visée corrective », provenant d'acteurs du monde de la finance. L'action d'associations d'actionnaires minoritaires comme l'ADAM ou l'APPAC²⁰en est une bonne illustration, tout comme les mises en cause virulentes émises par des acteurs "repentis" de la folie boursière²¹.

D'autre part une critique experte aux visées beaucoup plus « radicales » qui, et c'est la spécificité qui nous intéresse, déploie une argumentation de nature scientifique tirée des branches hétérodoxes de la science économique. C'est sur cette seconde critique, de loin la plus présente et la plus massive que nous voulons porter notre attention.

Nous avons adopté une démarche identique à celle du premier âge de la critique en constituant un corpus de textes tirés d'ouvrages d'économie politique abordant de manière centrale ou périphérique la question des conséquences du développement de la sphère financière, en particulier dans le processus de mondialisation²². Ces ouvrages qui ont constitué de relatifs succès de librairie, se rangeraient dans les essais de vulgarisation scientifique prenant quelquefois des accents satiriques ou la forme d'une force de proposition dans l'intention de nourrir le débat citoyen sur l'économie.

Les auteurs sont des économistes de l'Université²³ (D. Plihon, B. Maris, J.-M. Harribey, F. Chesnay, J. Gadrey, J. Sapir²⁴), de grandes écoles (l'école Polytechnique pour André Orléan, l'école des Mines pour P.-N. Giraud) ou du CNRS (F. Lordon et A. Orléan sont tous les deux membres du CEPREMAP). Jacques Nikonoff, ancien élève de l'ENA, a été attaché financier de la caisse des dépôts aux USA. D'autre part, certains des auteurs ont exercé ou exercent encore des responsabilités dans des institutions proches des milieux financiers (Orléan, Plihon, Nikonoff, Chesnais).

Signalons aussi, pour appuyer un peu plus l'idée d'une cohérence interne à ce corpus, l'existence d'une forte interrelation entre ces auteurs qui s'exprime par des participations conjointes à des ouvrages collectifs, à des colloques ou journées d'études, et évidemment

¹⁸ Pour un travail montrant l'importance du prosélytisme boursier dans l'Angleterre des années 1840 et la France des années 1850-1860, voir Preda, 2001.

¹⁹ Comme le montre la publication du *Marché au voleur* de Jean Montaldo, (Albin Michel, 2003)

²⁰ Respectivement Association de Défense des Actionnaires Minoritaires et Association des Petits Porteurs Actifs.

²¹ Un des personnages les plus paradoxaux en la matière reste certainement Georges Soros qui, luimême enrichi par la spéculation, est devenu l'apôtre d'une régulation sévère du système financier, tout en développant des exaltations libérales d'inspiration hayeko-popperienne. On peut également citer Nick Leason, le « trader fou » ayant mené en 1995 la Barings à la faillite. Le livre de Vincent Almond, pseudonyme d'un « dirigeant de haut niveau au sein d'une grande multinationale », Les mensonges de la Bourse (Le Seuil, 2003) est une autre illustration de cette critique « interne » dont l'étude dépasse le cadre de cet article.

²² Nous avons exclu les textes qui, bien que touchant le thème de la globalisation financière, développaient des aspects trop spécialisés de celle-ci. Par exemple la criminalité financière, le cas Vivendi Universal ou Enron, ou la seule guestion du financement des retraites.

²³ A noter la surpreprésentation de l'université Paris XIII qui fournit la guasi totalité des auteurs des Pièges de la finance mondiale, ouvrage édité par le collectif de « L'appel des économistes pour sortir de la pensée unique », Syros, 2000.

²⁴ J. Sapir est directeur d'études à l'EHESS

par des signes d'intertextualité²⁵. Ces auteurs constituent ce que l'on pourrait appeler un réseau d'experts critiques, ce qui n'implique pas forcément une homogénéité parfaite de leur position idéologique. Ainsi, l'ouvrage de P.-N. Giraud qui dresse une analyse non conventionnelle de la globalisation financière rejette nettement la possibilité d'une mise en oeuvre de la taxe Tobin « dans sa version ATTAC » (p.286) et qualifie le Tobin or not Tobin de F. Chesnais de « Pamphlet » (p.287). Beaucoup de ces auteurs (D. Plihon, J.-M. Harribey, F. Lordon, J. Nikonoff) déclinent et développent leurs idées dans des publications aux visées différentes mais congruentes sur un point, la dénonciation de l'idéologie néo-libérale diplomatique, Charlie-Hebdo, (évidemment le monde l'Humanité, économiques). Enfin, la plupart de ces auteurs sont membres actuels ou anciens du comité scientifique de l'association ATTAC²⁶.

Mode d'accès à l'arène des débats

Bien que certains des auteurs se soient aujourd'hui quelque peu spécialisés dans l'essai d'économie politique (en particulier B. Maris), la plupart mènent parallèlement à leurs activités militantes, des recherches très académiques. André Orléan et Dominique Plihon illustrent le mieux cette tendance. Le Pouvoir de la finance du premier constitue depuis sa publication en 1999 une importante référence en matière d'économie financière. Le second est membre du Conseil d'Analyse Economique²⁷ et auteur d'un rapport récent au commissariat au plan sur les effets de l'éclatement de la bulle boursière²⁸.

Les remarques précédentes confirment l'importance croissante de l'expertise (intellectuelle et scientifique) dans les répertoires d'action collective au sein des mouvements protestataires (Sommier, 2001, p.55-57). Contrairement à la participation de personnalités médiatiques (principalement artistes de variété, comédiens ou écrivains) dans le cadre d'actions militantes (Sans papiers, Droit au logement, etc.), participation justifiée par le « renom », on a affaire ici à une recherche en légitimité scientifique semblant procurer, ce que nous appellerons un droit d'entrée symbolique dans l'arène des débats, arène qui implique, pour pouvoir y être admis à disputer, la maîtrise d'un savoir techno-scientifique. Une telle démarche d'expertise s'apparente à une mise en conformité avec les grandeurs industrielles²⁹ qui régissent les mondes de la science.

Une fondation de la critique appuyée sur un compromis entre cité civique et cité industrielle

L'origine doctrinale de ces économistes fournit une information importante permettant d'entrer dans l'analyse de la construction idéologique au fondement de l'entreprise critique. Tous peuvent être rattachés à l'hétérodoxie contemporaine (école des conventions, école de la régulation, école institutionnaliste ou socio-économie), et s'inspirent souvent d'une des conclusions du keynésianisme radical sur les dangers de ce que le maître de Cambridge appelait « une économie casino »30. On trouve dans le chapitre 12 de la Théorie générale (Keynes, 1936), intitulé « L'état de la prévision à long terme » de nombreux points d'appui à une critique de l'activité boursière et de son corollaire, la spéculation. C'est dans ce chapitre que Keynes réclame « l'euthanasie des rentiers » et compare les

²⁵ Nous ne pouvons évidemment pas en présenter ici une exploration fouillée. Nous donnerons quelques éléments pour en évoquer l'ampleur. L'ouvrage de A. Orléan, Le pouvoir de la finance, est cité par Chesnais et Plihon (dir.), Gadrey, Giraud, Labarde et Maris, Lordon, 2000, 2002 et 2003, Plihon. L'ouvrage de Nikonoff, La Comédie des fonds de pension est citée par Chesnais, Chesnais et Plihon (dir.), Labarde et Maris, Orléan, Sapir. Les travaux de D. Plihon, sont cités chez Chesnais, Lordon, Labarde et Maris, Orléan et Sapir. Lordon est cité par Orléan, Chesnais et Sapir.

²⁶ Exceptés, à notre connaissance, P.-N. Giraud, J. Sapir, J. Gadrey et évidemment J. Stiglitz.

²⁷ A propos de l'entrée de D. Plihon au CAE en octobre 2001, lire l'article de S. Marti, « Porto Allègre à Matignon » dans Le Monde du 6/11/2001.

²⁸ Rentabilité et risque dans le nouveau régime de croissance, Rapport au commissariat au plan, La Documentation française, Octobre 2002.

²⁹ Celles propres à une cité industrielle, cité de l'efficacité, de la preuve positive et du jugement de

³⁰ Le lecteur attentif pourra faire le lien avec la référence au jeu dans le premier âge de la critique.

comportements des spéculateurs à celui des participants à un concours de beauté³¹. Cette métaphore est très citée par les auteurs de notre corpus critique. On trouve également des références plus notablement marxistes, en particulier lorsqu'il s'agit d'évoquer les distorsions du partage de la valeur ajoutée, valeur ajoutée qui peut devenir, selon les auteurs, la plusvalue³². Ce keynésianisme mâtiné de marxisme, devenu le principal réservoir dans lequel les dénonciations contemporaines du capitalisme puisent leurs armes critiques, est pour nous des plus intéressants. Il permet de faire apparaître le principal déplacement qui a opéré au sein de l'expression de la critique, tout particulièrement son inscription dans la cité civique. Les références récurrentes à la démocratie, à l'intérêt général placé au-dessus des intérêts particuliers, à la menace politique constituée par les marchés financiers, à la souveraineté perdue des Etats nation au détriment de celle desdits marchés ou à l'opposition entre le citoyen et l'actionnaire (ou le « citoyen-actionnaire » comme le baptise F. Lordon) posent l'assise principale du second âge de la critique très clairement dans cette cité civique, là où le bien commun est figuré par une personne désincarnée, personne réalisée « par la convergence des volontés humaines » (Boltanski et Thévenot, 1991, p.138). Cela apparaît nettement dans trois des principaux angles d'attaque de la critique de la finance de marché globalisée.

Le dévoilement du caractère tyrannique de la globalisation financière

Les références à un « pouvoir de la finance », à un « pouvoir actionnarial », à une « tyrannie des marchés financiers », à une « dictature des créanciers » ou à une « domination du capital financier » révèlent, au-delà de la croissance sans précédent de l'industrie financière et de son rôle dans le financement de l'activité économique, une tendance à l'autonomisation de la sphère financière, autonomisation à l'origine d'un double danger. Premièrement elle participerait, économiquement, à une déconnexion de la sphère financière vis-à-vis de la sphère réelle, les fluctuations des marchés n'étant plus le reflet des fluctuations des fondamentaux économiques mais simplement des anticipations plus ou moins fondées des acteurs de marché. Nous y reviendrons plus loin. Deuxièmement, elle s'accompagnerait d'une omnipotence indue, court-circuitant la sphère politique et son rôle légitime. Le mode d'accumulation qualifié de capitalisme actionnarial (Plihon, 2001), en servant les seules finalités d'un individualisme dit patrimonial (Orléan, 1999) encadrerait les possibilités de politique économique dans des marges très limitées et indifférentes aux objectifs de croissance économique ou de limitation des inégalités sociales. On peut réunir ces accusations sous le terme de « tyrannie », entendu au sens pascalien de « désir de domination, universel et hors de son ordre » (Pascal, 1976, p.144). La figure de la tyrannie renvoie donc à la cité civique pour plusieurs raisons : ligature des politiques économiques, substitution de la « démocratie actionnariale » à la démocratie dont l'unité de compte n'est plus le suffrage mais l'action, et détournement du pouvoir de la collectivité au profit d'institutions (banque centrale, agences de notation, cabinet d'audit, groupes d'experts) qui, selon la doctrine libérale, doivent être indépendantes pour être efficaces, quitte à ne répondre d'aucune sorte de contrôle « politique ». Cette accusation d'omnipotence apparaissait de manière larvée dans le corpus du premier âge. Il prend ici une place majeure.

La cité civique contre « l'expertisme » et l'économisme

sur des mécanismes autoréférentiels qui peuvent être complètement coupés des réalités.

Tous les auteurs de notre corpus ferraillent contre le dogmatisme théorique de l'économie orthodoxe. Ils tentent de réfuter l'hypothèse d'efficience des marchés et l'autorégulation qui

³¹ Le principe du concours est le suivant : il s'agit de désigner parmi une galerie de photographies de visages de jeunes filles, non pas le visage le plus beau mais celui qui sera choisi par l'ensemble des participants au concours. Le mécanisme cognitif qui motivera le choix de chaque participant est le suivant : en aucun cas il ne jugera et hiérarchisera la beauté objective des visages qu'on lui présentera. Sa tâche consistera à tenter de deviner la préférence collective des autres individus. La trivialité du propos n'est qu'apparente. Il s'agit simplement d'affirmer que les évolutions de marché se construisent

³² Nous pensons à J.M. Harribey dans la postface au livre de J. Nikonoff. C. Serfati (*in* Chesnay et Plihon, dir., 2000) construit une analyse fondée aussi sur des développements marxiens.

en résulte. Quelquefois ce sont les économistes de l'establishment qui se voient accusés de partis pris idéologiques liés à la forte collusion pouvant exister entre milieu financier et certains milieux de la recherche³³. Sans aller jusqu'à la forme scandale, cette mise en cause est propre à la cité civique, là où, plus que tout, doivent être subordonnés les intérêts particuliers. On trouve un prolongement à ce procès de l'économisme qui appelle, de manière assez traditionnelle, à placer l'économie sous l'égide du politique défini comme expression de l'intérêt général, dans la dénonciation de « l'expertisme³⁴ ». Ces experts de la science économique standard que l'on retrouve tant dans les Institutions Financières Internationales que dans les milieux gouvernementaux mènent « le combat du savant contre le politique » (p.15), selon l'élégante formule de J. Sapir. Cela justifie une contre-expertise réalisée par des économistes-citoyens capables, eux, de désacraliser les lois du marché et de présenter en termes intelligibles la pluralité des choix qui s'offrent aux citoyens. L'accusation d'expertisme correspond bien à une critique civique d'une grandeur industrielle (la substitution du choix technique au choix politique). On lui répond par la recherche d'un compromis civiqueindustriel (Boltanski et Thévenot, p.337 et pp.396-404), qui, par définition, est caractérisé par la fragilité de ce type d'agencement. La fragilité découle du caractère antinomique des éléments mis en présence : le principe même d'une action citoyenne qui s'appuierait sur une expertise, même critique, relève d'un certain paradoxe.

Au fondement de l'inefficience des marchés financiers, la croyance et le courttermisme

Cette figure du compromis civique-industriel s'exprime encore dans la dénonciation des conséquences des choix économiques qui sous-tendent la financiarisation de l'économie : la « victoire des épargnants », les modifications du partage de la valeur ajoutée au détriment des salariés, l'instabilité macroéconomique qui résulte de la gestion spéculative des investissements. Ces résultats vont, non seulement, être jugés comme non démocratiques, mais également considérés comme source d'inefficacité économique.

On peut en premier lieu citer la forme actuelle de la dénonciation de la logique spéculative, réduisant celle-ci à une croyance (mimétisme auto-référentiel, ou ce que Keynes résumait sous l'expression de convention), permettant du même coup de mettre en cause la supposée efficience des marchés. Le puissant travail de justification de la spéculation qui a eu lieu dans les sciences économiques depuis la fin du XIXème siècle (la spéculation transfère le risque de ceux qui ont peur de le supporter sur ceux qui font le pari qu'il ne se réalisera pas) a, pendant un temps, rendu désuètes les critiques de la bourse encore empreintes du premier âge.

L'instabilité et l'exubérance chroniques des marchés (en particulier pendant la seconde moitié des années 90) ont représenté un sérieux démenti à ces théories, stimulant du même coup les réflexions alternatives, en particulier celles appréhendant le raisonnement spéculatif sous un angle psychologique. Selon une idée déjà présente dans les réflexions de Keynes (voir supra), et récemment renouvelée par les travaux d'André Orléan (1999), c'est un mimétisme de nature auto-référentielle qui alimenterait une appréciation des grandeurs boursières de nature purement conventionnelle donc très fragile, à la source d'un décalage anormal entre valeur fondamentale et valeur spéculative.

Le compromis civique-industriel s'exprime également dans la critique du court-termisme (short-termism) des investisseurs. Reprenant une remarque déjà ancienne d'un célèbre rapport du M.I.T. des années 80 (Dertouzos, Lester, Solow, 1990), beaucoup d'essais du corpus évoquent un mode de gestion des portefeuilles fondé exclusivement sur la recherche d'une rentabilité à court terme. L'incompatibilité dans la cité civique entre la poursuite d'un intérêt

³⁴ L'expression est utilisée par J. Sapir. On en retrouve l'idée chez Labarde et Maris, Lordon, Nikonoff, Orléan (à propos de l'indépendance de la banque centrale).

³³ Labarde et Maris, (p.136) rappellent, au détour d'une note de bas de page qu'Olivier Davannes (1998) (du Conseil d'Analyse Economique, auteur d'un rapport sur l'instabilité financière internationale dans lequel il considère l'infaisabilité d'une taxe sur les transactions financières) appartient à une banque d'affaire. Les ouvrages de Lordon, Sapir et Stiglitz, utilisent également le même procédé de critique civique dénoncant ce Crony Capitalism, capitalisme des copains.

immédiat (donc isolé) et l'intérêt général est renforcée par le souci industriel de maîtriser ou planifier l'avenir (quand on se place du côté des entreprises et pas des investisseurs)³⁵.

Conclusion.

C'est par la juxtaposition de deux périodes majeures de son histoire que nous avons souhaité faire apparaître certains aspects majeurs des métamorphoses de la critique de la finance de marché, critique qui, de prime abord, semble immuable tant dans ses registres que dans ses topiques. Comme pour répondre à l'accusation de « ne rien y comprendre », le second âge de la critique a adopté une forme experte, mobilisant les savoirs des branches hétérodoxes de la science économique afin d'élaborer une dénonciation qui s'appuie sur une nouvelle déclinaison du compromis civique-industriel³⁶, et donc servir le projet, non pas d'une suppression, mais d'un aménagement des épreuves qui régissent le monde de la finance.

On peut dire ainsi que la critique de la Bourse s'est dotée d'une capacité de prise à partie. déterminante dans les arènes politiques. Plus encore, elle s'est constitué un corpus de savoirs transférables susceptible de fournir des motifs d'engagement et d'action dont se nourrit le militantisme associatif voire politique. En terme sociologique, la critique a alimenté un vocabulaire de motifs.

Elle a également participé à un travail de « cadrage » (framing) qui dépasse de loin le rôle de divulgation à la base de la célèbre notion de « prise de conscience » des discours routiniers du militantisme. Cet effet de cadrage qui est permis par la critique va permettre de traduire du mécontentement en dénonciation (montée en généralité) et plus encore d'offrir des ressources convertibles en terme d'action³⁷.

Ainsi, au regard de la richesse des terrains avec lesquels elle communique, on peut penser que cette dénonciation des mondes de la finance, redécouverte mais aussi réinventée permette de constituer un terrain pour l'étude des modalités de reconstruction de la critique du capitalisme, très utile dans un contexte marqué par la fragilité de ses paradigmes.

Références bibliographiques

ANGENOT, Marc, La parole pamphlétaire, contribution à la typologie des discours modernes, Payot, 1995 (première édition, 1982)

BELLET, Roger, « La Bourse et la littérature dans la seconde moitié du XIXème siècle », Romantisme, Paris, CDU-SEDES n°40, 1983, p. 53-64

BERGER, Susan, Notre première mondialisation, Le Seuil, Coll. La république des idées, 2003

BOLTANSKI, Luc et CHIAPELLO, Eve, Le nouvel esprit du capitalisme, Coll. NRF Essais, Gallimard, 1999

BOLTANSKI, Luc et THEVENOT, Laurent, De la justification, les économies de la grandeur, Coll. NRF Essais, Gallimard, 1991.

BOURDIEU, Pierre, Les règles de l'Art, Le Seuil, coll., 1992

CEFAÏ, Daniel et TROM Danny, (dir.), Les formes de l'action collective, mobilisation dans les arènes publiques, Editions de l'EHESS, 2001

DAVANNES Olivier, L'instabilité du système financier international, Rapport du CAE, La Documentation française, 1998

³⁵ On pourrait ajouter une autre illustration de ce compromis : la tentative de conciliation entre performance économique d'une valeur mobilière à préoccupations éthiques. La question des fonds éthiques, auxquels on peut évidemment ici faire référence, divisent les auteurs du corpus. Elle mériterait un traitement spécifique qui dépasse l'objet du présent article.

³⁶ La nostalgie d'un mode de régulation de type fordiste qui apparaît dans beaucoup des écrits du corpus ne peut manquer de confirmer cette remarque. Rappelons que pour les économistes régulationnistes, la période d'après-querre constitue une forme de compromis socio-économique autour du modèle salarial, de la consommation de masse et de l'intervention de l'Etat dans le jeu

³⁷ Par exemple, la capacité de faire référence à la taxation des opérations boursières comme mode de financement des retraites.

DESTOURZOS, Michael, LESTER Richard K., SOLOW Robert, Made in America, Interéditions, 1990

DUCREUX, Xavier, « Le rôle du marché financier dans le financement de l'économie française », in Les cahiers français, n°277, juillet septembre 1996, p54-58.

JOVANOVIC, Franck, « Pourquoi l'hypothèse de marche aléatoire en théorie financière ? Les raisons d'un choix éthique », Revue d'économie financière, n°61 (1), 2001

KEYNES, John Meynard, La théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie (traduction française de Jean de Largentaye) Payot, 1936

PASCAL, Blaise, Pensées, G.F. Flammarion, édition Brunschswig, 1976, d'après l'édition Hachette de 1897.

PREDA, Alex, "The rise of popular investor, financial knoledge and investing in england and France, 1840-1880", The sociological Quaterly, Vol. 42, n°2, 2001.

SOMMIER, Isabelle, Les nouveaux mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation, Flammarion, coll. Dominos, 2001.

WALZER, Michael, La critique sociale au vingtième siècle, Métailié, 1997.

Corpus second âge de la critique La mondialisation du capital, Syros Tobin or not Tobin, L'esprit frappeur Les pièges de la finance mondiale, Appel des économistes pour sortir de la pensée unique, Syros Alter-éco	CHESNAIS, François CHESNAIS, François COLLECTIF	1997 1999 2000
Nouvelle économie, nouveau mythe, Flammarion. En particulier le chapitre 7, « Nouveaux modes de gouvernance des entreprises et marchés financier », p.183-214	GADREY, Jean	1999
Le commerce des promesses, Le Seuil.	GIRAUD, Pierre-Noël	1999
Le procès de la mondialisation, Fayard.	GOLDSMITH Edward et MAUDER Jerry,	2002
La Bourse ou la vie, Albin Michel.	LABARDE Philippe, MARIS, Bernard	1998
Fonds de pension piège à cons, Mirages de la démocratie actionnariale, Liber/Raisons d'agir.	LORDON, Frédéric	2000
Et la vertu sauvera le monde, Liber/Raisons d'agir.	LORDON, Frédéric	2003
La comédie des fonds de pension, Arléa	NIKONOFF, Jacques	1999
Le pouvoir de la finance, Odile Jacob.	ORLEAN, André,	1999
Le nouveau capitalisme, Flammarion, Coll. Dominos.	PLIHON, Dominique,	2001
Les économistes contre la démocratie, pouvoir mondialisation et démocratie, Albin Michel, coll. Bibliothèque économie, En particulier le chapitre 1 « La politique économique à l'œuvre ou l'expert, la pleureuse et les quarante voleurs », pp.27-70	SAPIR, Jacques	2002
La grande désillusion, Fayard	STIGLITZ, Joseph, E.	2002
Corpus complémentaire		
Une raison d'espérer, l'horreur n'est pas économique mais politique, Le Seuil, coll. Point.	GENEREUX Jacques	2000
Keynes ou l'économiste citoyen, Presses de Sciences Po, coll. La bibliothèque du citoyen	MARIS, BERNARD	1999
Principaux éléments du Corpus 1er âge		

La Bourse ou les chercheurs d'or au XIXe BARANDEGUY-DUPONT, 1856 siècle

Monsieur Gogo à la Bourse	BAYARD, M.	1838
Boutades poétiques qui pourfend les prêtres du crédit	BRUSSANT, Alphonse	1857
L'amour de l'argent	CHERCUSAC, Louis (de)	1882
La Bourse au village	CLAIRVILLE,	1856
Le Million	CLARETIER	1882
Une visite de la Bourse	DEHAULT, Henri	1852
Les pigeons de la Bourse	DELTUF, Paul	1857
La Question d'Argent	DUMAS (fils), Alexandre	1857
La Bourse et les emprunts étrangers	DURANT, Alexandre	1868
Coup de Bourse	FEYDEAU, Ernest	1868
Mémoire d'un coulissier	FEYDEAU, Ernest	1873
Les cosaques de la Bourse ou le jeu du diable	GROISEILLIEZ François de	1854
L'Auberge des adrets	LEMAITRE, Frederick	1834
« À qui la faute? » in Le Gaulois	MAUPASSANT, Guy (de)	1882 (25
·		janvier)
« L'honneur et l'argent » in Le Gaulois	MAUPASSANT, Guy (de)	1882 (14 février)
La Bourse, ses abus, ses mystères	MIRECOURT, Eugène (de)	1857
La Bourse	PONSARD, François	1856
Manuel du spéculateur à la Bourse	PROUDHON, Pierre- Joseph	1856
Les manieurs d'Argent	VALLÉE, Oscar (de)	1857
L'Argent	VALLES, Jules	1857
L'argent	ZOLA, Emile	1882